

Communiqué de presse
Mardi 6 mai 2025,

Avec son 5^{ème} appel à projets, la Fondation Crédit Agricole Brie Picardie sensibilise à l'inclusion sous toutes ses formes

Ouvert du mardi 6 mai au vendredi 4 juillet 2025 sur le thème « Agissons ensemble pour plus d'inclusions sur notre territoire », cet appel à projets s'adresse aux associations, fondations, fonds de dotation et établissements publics éligibles au mécénat.

Les projets devront bénéficier en priorité à des populations en situation de fragilité en raison de leur situation économique, sociale, géographique, éducative, ou en raison de leur état de santé (physique, mental, handicap...).

Les projets soumis devront être réalisables sous 24 mois maximum et devront contribuer à encourager les inclusions sur les départements de l'Oise, de la Somme et de la Seine-et-Marne, dans les domaines suivants :

- **L'éducation et l'engagement citoyen** : soutien à l'égalité des chances en donnant aux jeunes générations le pouvoir de construire leur avenir,
- **Le handicap** : atténuation des freins et obstacles à l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- **La culture** : développement d'offres culturelles à destination de populations éloignées pour des raisons physiques, sociales, financières ou géographiques.

Les actions devront être source d'innovation sociale, avoir un objectif et une durée définie ainsi qu'être pérennes ou reconductibles dans le temps. Les projets à fort ancrage local et menés collectivement seront par ailleurs privilégiés.

Pour cette nouvelle édition, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie prévoit une enveloppe globale de 100 000 euros maximum, que le jury allouera selon les besoins des programmes sélectionnés. La dotation minimale sera de 10 000 euros et ne pourra pas couvrir l'intégralité du projet. Un lauréat se verra attribuer un prix « Coup de Cœur » par les collaborateurs et administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, qui prendra la forme d'un accompagnement par un cabinet de conseil en mécénat.

Les structures intéressées sont invitées à candidater en téléchargeant le dossier à compléter sur www.ca-briepicardie.com/fondation.

La Fondation Crédit Agricole Brie Picardie dispose également d'un compte LinkedIn dédié, permettant d'y retrouver ses actualités et de découvrir les 116 projets soutenus depuis sa création.

A propos du Crédit Agricole Brie Picardie

Le Crédit Agricole Brie Picardie accompagne plus d'un million de clients et 437 000 sociétaires avec une gamme de produits et services financiers adaptée à tous : particuliers, entreprises et professionnels, agriculteurs, institutions, collectivités publiques et associations. Grâce à un réseau de 206 agences réparties sur les trois départements de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Somme, chacun bénéficie d'une expertise de proximité et des conseils personnalisés de près de 3023 collaborateurs.

A propos de la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie

Créée en 2020, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie a pour vocation de faire rayonner les valeurs de proximité et de solidarité portées par le Crédit Agricole Brie Picardie. Elle agit sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Somme à l'image de son fondateur. Elle encourage les solutions aux questions économiques et sociales actuelles et favorise les projets qui permettront de relever les défis de demain à travers 4 axes d'intervention : les actions de solidarité et de cohésion sociale, l'innovation et la création, la valorisation du territoire, la santé et le bien-vivre.

Contact presse CA Brie Picardie : Joanna Pinheiro - joanna.pinheiro@ca-briepicardie.fr – Tél. : 01.60.25.92.73
Contact Fondation CA Brie Picardie : Céline Sanchez – Déléguée Générale – fondation.cabp@ca-briepicardie.fr